



Tarifs 2022

Frais Administratifs

Valeur du Litige	Frais Fixe	Part variable
Jusqu'à 30.000€	800,00 €	0,00%
Jusqu'à 100.000€	2 500,00 €	0,00%
Jusqu'à 1.000.000€	5 500,00 €	0,50%
Jusqu'à 10.000.000€	8 500,00 €	0,45%
Jusqu'à 30.000.000€	15 000,00 €	0,40%
Au-dessus de 30.000.000€	20 000,00 €	0,35%

Honoraires */**

Valeur du Litige	Frais Fixe	Part variable	Co Juge-Médiateur
Jusqu'à 30.000€	2 400,00 €	0,00%	1 000,00 €
Jusqu'à 100.000€	6 800,00 €	4,60%	2 150,00 €
Jusqu'à 500.000€	22 500,00 €	4,45%	5 250,00 €
Jusqu'à 1.000.000€	24 500,00 €	4,40%	6 500,00 €
Jusqu'à 5.000.000€	40 500,00 €	4,37%	7 750,00 €
Jusqu'à 10.000.000€	72 800,00 €	4,33%	10 500,00 €
Jusqu'à 25.000.000€	102 000,00 €	4,23%	12 500,00 €
Jusqu'à 50.000.000€	155 000,00 €	4,15%	17 500,00 €
Au-dessus de 50.000.000€	200 000,00 €	4,07%	23 500,00 €

Frais Forfaitaire pour refus de procédure

Toute partie refusant de respecter la procédure (Audience individuelle, contradictoire, envoi de pièces, administratif...etc.) ou allongeant les délais de réponse / réaction au-delà de 15 jours à toute demande par courrier ou par mail de la Cour sera considéré comme manœuvre dilatoire et se verra d'office appliqué les frais forfaitaires de refus de procédure.

10.000€ par refus ou manœuvre illégale. (tels que précisés ci-dessus)

* Les coûts sont à répartir en part égales entre les parties

** La part variable se calcul sur le montant global du litige.

A cela s'ajoutent les coûts éventuels de déplacement et frais de vie des Juges-Médiateurs choisis, à partager à parts égales

Exemple de calcul:

Pour un litige d'un montant de 200.000€, les honoraires se monteront à 22.500€ + 4,45% de 200.000€ soit :

22.500 + 8.900 = 32.400€, soit par partie: 16.200€

Auquel se rajoute les frais administratifs de 5.500€+ 0,50% de 200.000€ soit 1000€ pour un total FA de 6.500€

Total pour un litige de 200.000€ : 32 400€/2= **16.200€** pour chacune des parties